

DEMANDE D'ATTESTATION D'INTERVENTION

Formulaire

Mention obligatoire en rouge

Les attestations d'interventions ne peuvent être délivrées qu'aux bénéficiaires des secours ou à leurs proches. Dans ce cas joindre un justificatif de lien de parenté avec la victime. Pour les attestations d'intervention pour incendie, joindre un justificatif de propriété si l'adresse ne correspond pas à l'adresse de l'envoi.

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone

Téléphone (autres)

Mail

SINISTRE

Date

Adresse

Nature du sinistre

Dégât

Comment souhaitez-vous recevoir cette attestation ?

par mail

par courrier